

# Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Juin 2021



n°180

sommaire



5 NOUVEAU SAC BLEU



6 POTAGER COLLECTIF



6 KEYHOLE GARDEN

## EDITO En route pour le 15 août

Quel drôle de titre dans la situation actuelle, mais c'est surtout un titre d'espoir après plus d'une année de privations, de contraintes. Nous commençons à voir le bout du tunnel.

A l'heure de lire ces lignes, ceux qui auront obtenu une dose de vaccin représenteront plus de 65% de notre population âgée de plus de 18 ans et plus de 25 % auront eu les 2 doses conseillées.



Notons également l'accélération de la vaccination, avec plus de 400 de nos concitoyens vaccinés par semaine ainsi que la quasi disparition de la contamination chez les personnes âgées de plus de 65 ans.

Mais restons prudents et continuons à faire attention et à pratiquer les gestes barrières. La pandémie est toujours bien présente chez nous.

L'ouverture des terrasses et des métiers de contact est une bouffée d'air frais tant pour les professionnels du secteur que pour la population. La réouverture totale

prochaine de notre Horeca marque une étape importante vers le retour à une vie normalisée.

Le Collège a été particulièrement attentif à donner au secteur un maximum de facilités pour la reprise. Nous avons voulu aller plus loin et avons marqué notre soutien par une prime de 500€ destinée à l'acquisition de matériel de protection, pour eux et leurs clients.

En accord avec les mesures du Comité de concertation, le Collège prépare avec optimisme un retour vers une vie normale, privilégiant les contacts modérés.

Petit à petit, la vie culturelle et associative reprendra sa place dans notre commune avec « Place aux Artistes », « l'été en plein air », les kermesses et notre 15 août.

Ce sera un autre 15 août, plus local, privilégiant, dans le respect des normes en vigueur, les rencontres religieuses, amicales et festives pour nos concitoyens et donnant la part belle aux forains qui en ont bien besoin.

Cet été sera aussi l'occasion pour nombre d'entre vous de partir en voyage, de rencontrer d'autres personnes. Pensez à vous protéger, car de la sorte, à votre retour, vous nous protégerez.

Il nous semble très important de terminer cet éditorial en remerciant toutes les personnes et les membres du personnel soignant qui se sont investis, dévoués tout au long de cette pandémie pour nous soigner, nous vacciner et nous protéger.

Merci à eux.

> Pour le Collège,  
Christian Fayt, Bourgmestre





## VOUS SOUHAITEZ PLANTER UNE HAIE ?

LA PROVINCE DU BRABANT WALLON PEUT VOUS AIDER !



Notre Belle Province soutient les initiatives en faveur de l'amélioration du cadre paysager et de la biodiversité.

C'est ainsi qu'elle a lancé une campagne de soutien (don de plantes et arbustes) à la plantation de haies (10 mètres minimum, 100 mètres maximum) en deux versions :

- Soit les haies fleuries
- Soit les haies champêtres

Un dossier est à rentrer pour le **30 juin au plus tard**, et tous les renseignements ainsi que le formulaire de demande sont téléchargeables à l'adresse web suivante: <https://brabantwallon.be/bw/vivre-se-divertir/environnement/operation-planter-une-haie/>



**Profitez-en, c'est gratuit !**

## LA RÉGION WALLONNE PEUT AUSSI VOUS AIDER !

La campagne « **yes, we plant** » a été lancée il y a quelques années par la RW avec l'objectif de planter 4000 km de haies vives en Wallonie.

Tous les renseignements se retrouvent sur la page web : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/subventions-a-la-plantation.html?IDC=6057>



Retenons que la RW subventionne dans certains cas la plantation de haies vives ou de taillis (notamment) au bénéfice de la biodiversité, de la protection des sols, et la diversité des paysages notamment.

Pour les haies, le subside s'élève à 5, 7 ou 9 euros par mètre, suivant qu'il y a un, deux ou trois rangs de plantation. La procédure, la demande d'intervention et tous les renseignements pratiques se retrouvent à la page web ci-dessus.

Notre Commune a déjà introduit des demandes dans ce cadre, ainsi que certains agriculteurs, mais c'est ouvert également aux particuliers.

Information donnée par le Comité de Pilotage du PAEDC, mai 2021



## MARCHÉ FLEURI



Entre les nuages avec un soleil qui était néanmoins de la partie, nos préposés communaux Amaury et Lise ont distribué du terreau au public-jardinier venu à Haut Ittre ce dimanche pour planter ses jardinières.

Ils pouvaient choisir diverses plantes aussi bien chez « Mélange de Fleur »



et auprès de Marie Caroline qui représentait les parents de l'école communale d'Ittre et proposait des annuelles et des vivaces au bénéfice de l'école.

Les « Ruchers Réunis d'Ittre » proposaient leur miel pour compléter les achats dominicaux des Ittirois en balade.

Un représentant des « guides composteurs » était là également pour promouvoir le jardinage Bio sans pesticides et l'utilisation du compost dans le jardin.



## ACCUEIL TEMPS LIBRE - L'ÉTÉ DE VOS ENFANTS



Cet été encore, le calendrier de vos enfants sera bien chargé ... Les 4 semaines d'**Animations vacances** seront organisées sur le thème « Jeux bougent dehors » avec une foule d'activités prévues :



des jeux de plein air, des animations ludiques, des ateliers créatifs, des ateliers d'expression, des activités sportives, des excursions, des visites culturelles, ... Nos animateurs sont plus qu'enthousiastes et préparent déjà ces semaines avec beaucoup de créativité.

Ces semaines débutent et terminent l'été (du 5 au 16/07 et du 16 au 27/08)

Durant les 4 semaines intermédiaires, qui ne sont pas couvertes par des « Animations vacances », un accueil est également organisé, sans inter-



ruption, de 7h30 à 18h30 à la « Maison Chabeau ». Notre équipe d'accueillants extrascolaire animera vos enfants avec dynamisme et les journées paraîtront, comme toujours, bien trop courtes ...

Ces 4 semaines seront également le moment pour vos enfants de participer à l'un ou l'autre des nombreux stages proposés par nos associations partenaires ...

### Vous souhaitez en savoir plus ?

Le site internet communal vous fournira de précieux renseignements [www.ittre.be](http://www.ittre.be) et nous sommes à votre disposition au **067/79.43.38** [serviceextrascolaire@ittre.be](mailto:serviceextrascolaire@ittre.be).





## PLAN DE LUTTE CONTRE LA BERCE DU CAUCASE

La berce du Caucase est une espèce d'origine ornementale qui a été plantée pour ses vertus esthétiques et mellifères. Elle se disperse dans l'environnement et envahit les bords de route, les berges de rivière, les lisières forestières et les prairies gérées de manière extensive depuis une vingtaine d'année. Elle y forme des populations très denses qui prennent le pas sur la flore indigène. Cette ombellifère géante peut en outre occasionner de graves brûlures lors d'un contact avec la peau. Un plan de lutte a été mis en place depuis 2012 pour tenter d'enrayer sa progression en Wallonie.

### Des tapis denses qui étouffent les autres plantes



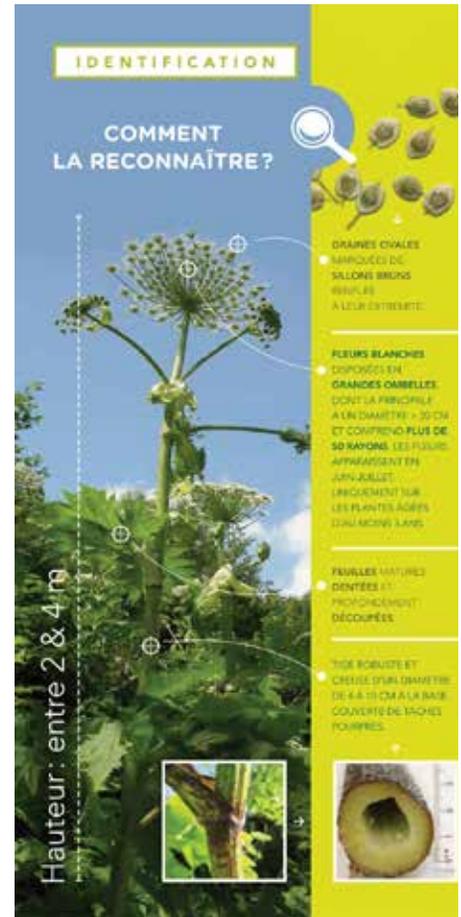
La taille et la vitesse de croissance exceptionnelles de la berce du Caucase, associées à une très grande fécondité, lui confèrent un avantage important et lui permettent de prendre le dessus par rapport aux plantes indigènes. Ses populations denses provoquent localement un appau-

vrissement important de la flore. En outre, en l'absence de gestion, il n'est pas rare que la berce forme d'importants cordons plus ou moins continus en bordure de cours d'eau et réduise d'autant l'accès à la rivière.

### Qui s'y frotte s'y brûle !

Ne la touchez pas et méfiez-vous particulièrement lors de toute opération de gestion de cette plante ! Elle contient en effet des substances chimiques dites «photo-sensibilisantes». Au contact de la peau, et en combinaison avec les radiations UV de la lumière solaire, ces substances provoquent de sévères brûlures. Agriculteurs, pêcheurs, randonneurs, kayakistes : plusieurs milliers de personnes en font les frais chaque année en Belgique.

Le contact initial avec la plante est indolore; les symptômes apparaissent seulement après quelques heures. En cas d'exposition de la peau à la sève de la plante, il faut laver soigneusement la zone touchée avec de l'eau et du savon et éviter de l'exposer à la lumière du soleil pendant une semaine au moins (manches longues, pantalons, crème solaire à haut indice de protection). Une crème pour brûlure doit être appliquée si des cloques apparaissent.



INFOS:  
RRI.ASBL@GMAIL.COM

## Visite des ruchers de l'ancien canal

en collaboration avec les Ruchers Réunis d'Ittre dans le cadre de la

### Quinzaine des abeilles et des pollinisateurs

Dimanche 11 juillet 2021 de 13h30 à 18h30

Au bief 29, rue de l'Ancien Canal n°1 à 1460 Virginal

- Présentation des ruches vitrées habitées par les abeilles, de matériel apicole
- Exposés: Gestion des ruchers, types d'abeilles, type de ruches ...
- Vente de miel, de produits associés aux ruches et de boissons.

Mise à disposition de vestes de protection enfants/adultes pour la visite du rucher



Une organisation de l'échevinat de la ruralité et du Plan Communal de Développement de la Nature



COMMUNE D'ITTRE  
067/79.43.49  
0470/37.09.30  
mj.arias@ittre.be



## EN 5 ÉPISODES,

### ALLONS À LA RENCONTRE DES ANIMAUX SAUVAGES ET DOMESTIQUES DE NOTRE RÉGION ET DE LEUR BIEN-ÊTRE.

#### ÉPISODE 3: LE JARDIN DES PAPILLONS.

Les papillons sont des insectes qui constituent un ordre important au sein de leur classe et forme le groupe des « lépidoptères ». Parmi les papillons de jour, seules 120 espèces ont été recensées en Belgique, dont 115 en Région wallonne. Les plus connues sont le machaon, le citron, le solitaire, le demi-deuil, le tridant, la carte géographique... Mais dans nos jardins, ils sont encore moins nombreux !

#### En savoir plus?

<https://www.ittre.be/ma-commune/services-communaux/environnement/bien-etre-animal/le-jardin-des-papillons.pdf>

Au sein de cet article, édité par l'asbl «Les amis des animaux» vous pourrez notamment retrouver quelques précisions et/ou conseils sur:

- Les papillons.
- Petite chenille deviendra papillon.
- En danger, nos papillons ? Comment les sauver ?
- Aménagez son jardin.
- Observez les papillons, c'est possible ?
- Les papillons du jardin



Scannez-moi pour plus d'infos





## CHACUN SON MAX

Child Focus lance un programme de prévention universelle : « Chaque enfant de 12 ans devrait avoir son Max ».

En moyenne, la Fondation compte chaque jour 3 nouvelles disparitions d'enfants, dont 80 % sont des cas de fugues. En 2020, Child Focus a également traité 304 dossiers (62 % de plus qu'en 2019) d'exploitation sexuelle de mineurs (sexting problématique, grooming, sextortion). Child Focus constate que ces dossiers graves ont tous un point commun : l'enfant ou le jeune n'avait personne à qui se confier. Ils sont confrontés à des problèmes, souvent relationnels, dans le monde réel ou sur les réseaux et ne parlent pas assez de leurs angoisses. Ils demandent rarement de l'aide. Ils restent seuls face à leur détresse, ce qui engendre souvent d'autres problèmes ou les amplifie.

C'est pour cette raison que Child Focus lance le concept « Max » : le souhait est que chaque enfant de 10 à 12 ans ait une personne de confiance, un Max. La Fondation veut pouvoir atteindre 125 000 enfants chaque année, grâce aux programmes pédagogiques qu'elle mène dans les écoles et à une communication ciblée.

Grâce à ce projet de prévention ambitieux, Child Focus invite les enfants à réfléchir à la possibilité de choisir un adulte de confiance, un Max. Les jeunes doivent avoir conscience qu'il y a certainement dans leur entourage une personne prête à les aider avant que les problèmes

ne surgissent, ou lorsqu'ils sont déjà là. Child Focus souhaite également ouvrir la voie aux jeunes pour qu'ils osent parler de leurs éventuels problèmes et avancer sereinement dans la vie.

Ils doivent comprendre qu'il est « normal » de demander de l'aide si ça ne va pas. Il faut casser les tabous.

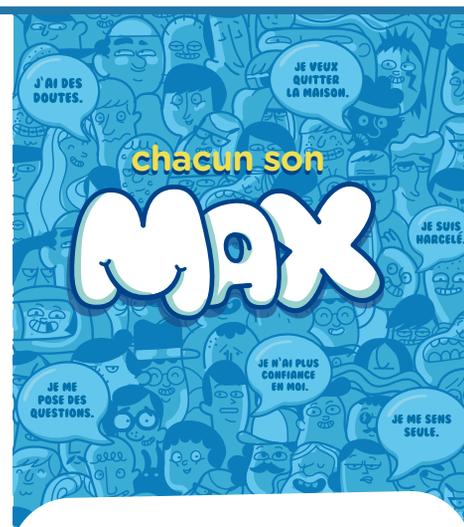
Comme chaque adulte doit avoir un BOB quand il sort, chaque enfant devrait pouvoir choisir son MAX.

Les jeunes doivent avoir totalement confiance en leur Max. Ils doivent pouvoir se tourner vers lui ou vers elle pour poser leurs questions, parler de leurs problèmes, ou simplement pour discuter. Une personne sans préjugés, avec qui ils se sentent bien. Quelqu'un qui sera toujours disponible. Max est une personne que les enfants choisissent eux-mêmes, et pas l'inverse. Il peut s'agir de plusieurs adultes différents : un frère, une cousine, le baby-sitter, une monitrice, un prof, une voisine...

Le Max doit lui-même accepter d'être la personne de confiance de l'enfant. Ce nouveau lien de confiance ne se brise pas après l'âge 12 ans, l'objectif est qu'il perdure.

Sur le site web : les jeunes pourront, grâce à une vidéo MAX-MIX, envoyer une demande à leur futur Max.

« Max est un concept de « prévention universelle ». Chez Child Focus, nous avons la conviction que chaque enfant a le droit de grandir et d'évoluer dans un monde



### ET TOI, TU AS DÉJÀ TON MAX ?

Un Max, c'est quelqu'un à qui tu peux poser toutes les questions. Une personne de ton entourage sur qui tu peux compter et à qui tu fais confiance à 100 %.

Découvre comment trouver ton Max sur [chacunsonmax.be](http://chacunsonmax.be)



qui lui donne toutes ses chances et qui respecte ses droits. L'un de ces droits est « d'être entendu ».

Ce projet de prévention permet surtout d'offrir du soutien aux enfants vulnérables au moment où ils en ont le plus besoin, pour les aider à surmonter tous les problèmes qu'ils rencontrent. » déclare Heidi De Pauw, CEO de Child Focus.

Site web : [www.chacunsonmax.be](http://www.chacunsonmax.be)



## TENNIS: IL EST ENCORE TEMPS



Même si la saison a démarré il y a quelques semaines, il est encore temps de s'inscrire pour profiter de nos deux terrains de tennis extérieurs situés dans le centre d'Ittre.

**Sport Ittre** vous propose une cotisation annuelle très démo-

cratique (36€ pour les enfants et 60€ pour les adultes) qui vous donnera accès de manière illimitée à nos installations durant toute l'année (les terrains restent ouverts durant l'hiver).

Pour rappel, un site web de réservation vous permet de réserver aisément vos terrains et notre nouveau système de contrôle d'accès avec badge vous permet d'actionner l'éclairage en cas de besoin.

Retrouvez toutes les informations relatives à notre secteur tennis sur [www.sport-ittre.be](http://www.sport-ittre.be)



## STAGES D'ÉTÉ POUR ENFANTS : L'EMBARRAS DU CHOIX À SPORT ITTRE !



Durant les deux mois d'été, de nombreux stages seront organisés au sein de nos infrastructures.

Football, futsal, hockey, karaté, tennis de table, multisports... Il y en aura pour tous les goûts.

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur notre site web [www.sport-ittre.be](http://www.sport-ittre.be)



## HALL OMNISPORTS : LANCEMENT DE LA PROCHAINE SAISON

Occuper notre hall omnisports pour pratiquer votre activité sportive vous intéresse durant la prochaine saison ? N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des renseignements. Nous avons encore des disponibilités principalement le samedi et le dimanche après-midi.

Contactez-nous : [rcasportittre@ittre.be](mailto:rcasportittre@ittre.be) – 067/79.10.34 – [www.sport-ittre.be](http://www.sport-ittre.be) - [www.facebook.com/rcasportittre](https://www.facebook.com/rcasportittre)





## LE NOUVEAU SAC BLEU ARRIVE À GRANDS PAS !

**En juillet, l'heure sera enfin venue.** In BW introduira le nouveau sac bleu dans votre commune. Et c'est une bonne nouvelle, car presque tous les emballages en plastique pourront dès lors être triés avec les PMC. Cela entraînera une forte baisse des déchets résiduels et une intensification du recyclage.



**Presque tous les emballages en plastique à partir de juillet**

Actuellement, seuls les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons sont autorisés dans le sac PMC. Bientôt, presque tous les emballages en plastique ménagers seront acceptés dans le nouveau sac bleu. Pensez par exemple aux pots de yaourt, aux ravieres de beurre, ou encore aux sacs et films en plastique. Ceux-ci pourront aussi être triés dans le même sac à partir de juillet. Ensemble, cela représente une baisse des déchets résiduels d'environ 8 kilos. Une bonne chose pour l'environnement et pour votre portefeuille.



**Les anciens sacs restent valables**

Ne vous en faites pas si vous avez encore un rouleau de sacs PMC chez vous. Les anciens sacs restent valables indéfiniment. À partir de juillet, vous pourrez donc les proposer à la collecte, avec les nouveaux emballages en plastique autorisés. Les nouveaux sacs seront vendus dans les mêmes points de vente : votre supermarché, votre magasin de proximité, etc. Le calendrier de collecte reste également inchangé. Vous pourrez donc sortir le nouveau sac bleu le même jour qu'avant. Vous pourrez donc trier plus, avec le même confort.

**Attention : pas partout en même temps**

Le nouveau sac bleu est introduit progressivement dans tout le pays. De cette manière, chaque acteur impliqué dispose du temps nécessaire pour se préparer correctement. Lors de l'introduction, de nombreuses parties prenantes sont en effet impactées : les communes, les intercommunales, les entreprises de collecte, les centres de tri, les entreprises de recyclage... Il sera donc possible que les nouvelles règles de tri soient déjà en vigueur dans votre commune, alors que ce n'est par exemple pas encore le cas dans une commune voisine ou sur votre lieu de travail. Veuillez respecter les règles de tri d'application chez vous afin de ne pas perturber le tri et le recyclage des emballages.

**Plus d'informations ?**

Vous recevrez bientôt un prospectus détaillé avec toutes les informations dans votre boîte aux lettres. Tenez aussi le site [www.inbw.be](http://www.inbw.be) à l'œil et suivez l'inbw sur Facebook !



## LA COMMUNE MET EN VENTE

La commune d'Iltre met en vente une remorque plateau (en mauvais état) datant d'août 1961  
Dimension : 110 cm x 300 cm

Vous trouverez les informations utiles sur le site internet de la commune d'Iltre pour remettre les offres et une description sommaire de l'article à vendre.

**Personne de contact :**

Madame Anne Baise  
[a.baise@iltre.be](mailto:a.baise@iltre.be)

Tél. : 067/648 773 ou 067/794 347



## FERMETURE TEMPORAIRE DU CAMPING COMMUNAL



Suite aux différents événements qui se sont déroulés dans et autour du camping communal depuis le mois de mars, notamment les incendies des 12 et 18 mai dernier, il a été décidé de fermer temporairement le camping communal pour des raisons de sécurité, et ce, pour une durée de trois mois.



## APPEL AUX CANDIDATS QUI SOUHAITENT PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE COMMUNALE.

Notre commune est dotée de 9 conseils consultatifs.

Ces conseils sont des lieux d'échanges, d'informations, de consultations, de sensibilisations et de propositions. Ils sont composés de personnes issues des composantes politiques de la commune et de représentants civils, donc d'habitants intéressés par la participation, le déroulement d'activités qui leur tiennent à cœur dans la vie de notre village.

Le conseil consultatif de la Solidarité Internationale dispose de places à pourvoir afin de pouvoir débiter ses activités.

Nous lançons donc un appel aux citoyen(ne)s de notre



commune, désireux de participer aux travaux et réflexions qui seront menés par ce Conseil.

**Vous souhaitez devenir membre ?**

Nous vous invitons à transmettre votre candidature par

écrit au service des Affaires générales, en indiquant clairement vos coordonnées ainsi que vos motivations pour participer au conseil consultatif de la Solidarité Internationale.

Vous pouvez également vous porter candidat pour le **PAEDC** et la **Commission Vélo** en respectant la même procédure.



Pour toute question supplémentaire, nous vous invitons à vous adresser au service des Affaires générales en formant le **067/79 43 22**.



## NOTRE KEYHOLE GARDEN

En début d'année, nous avons eu l'idée d'aménager le petit jardin à l'arrière de l'école.

Après avoir lu un article dans le Petit Tram du mois de janvier, nous avons lancé notre projet et demandé à la commune de nous aider à construire un Keyhole Garden.

Keyhole Garden veut dire « Jardin en trou de serrure ». C'est un potager surélevé dont le centre est un compost.

Pour commencer, nous avons délimité le périmètre du Keyhole, ensuite, le muret qui entoure les plantes a été construit par les jardiniers de la commune avec des rondins de bois. Un grillage a été accroché au centre pour former le compost.



Il est semi-autonome et conçu avec des lasagnes de permaculture : une couche de cartons pour attirer les vers de terre, des morceaux de bois, du foin, l'ancien compost, de la terre et enfin du terreau.

Après toutes ces étapes, nous avons pu planter quelques

graines et plantes comme des tournesols, des radis, des fraisiers, des oignons, de la mâche, des potimarrons, des tomates et du maïs.

Les élèves de deuxième année sont venus planter des haricots.

Les plantes de petite taille sont plantées sur les bords extérieurs, les plus grandes tout près du compost central.

Le Keyhole garden nous a apporté beaucoup de savoirs : où planter en fonction de l'orientation, que planter à quelle saison.

On peut dire que le Keyhole Garden est un potager qui demande un peu de travail au début et possède un compost qui va le nourrir.

Maintenant, nous observons les radis qui pointent le bout du nez.

On espère vous avoir donné envie d'en construire un dans votre jardin.

Maéline, Aliocha, Alicia, Léa  
(Ecole communale de Virginal)



## CONCOURS PHOTO

portant sur :

« Les hirondelles de nos villages »

Les photos répondront aux critères suivants :

- La ou les photos doivent être prises sur le territoire de la commune.
- Les informations suivantes : site bâtiment, adresse, lieu-dit, ... seront indiquées.
- Un comptage du nombre d'hirondelles et du nombre de nids sera réalisé.
- Les photos seront envoyées par mail à [mj.arias@ittre.be](mailto:mj.arias@ittre.be) ou déposées au service environnement communal : 2, rue Planchette.
- La limite pour déposer les photos est le **vendredi 10 septembre 2021**.



Editeur Responsable : Collège communal d'Ittre  
Rue de la Planchette, 2 - 1460 Ittre

### CONCOURS PHOTO

#### LES HIRONDELLES DE NOS VILLAGES

UNE ORGANISATION  
DE L'ECHVINAT  
DE LA RURALITE  
ET  
DU PLAN COMMUNAL  
DE DEVELOPPEMENT  
DE LA NATURE

### COMMUNE D'ITTRE

Téléphone : 067 79 43 49  
0470 37 09 30

[mj.arias@ittre.be](mailto:mj.arias@ittre.be)

[www.ittre.be](http://www.ittre.be)



## LE POTAGER COLLECTIF

Des terrains sont disponibles **RUE JEAN JOLLY** au Potager collectif communal.

La terre a été retournée par le service Travaux, l'arrosage est assuré (pompe sur le cours d'eau Ry Ternel tout proche)

L'Echevin Jacques Wautier et la conseillère en environnement vous invitent à adopter une parcelle à cultiver: **067/79.43.49**.

En images, voici quelques beaux résultats des plantations des participants au potager.





## RÉPONSE À LA MINORITÉ

La minorité préfère utiliser la désinformation et la peur plutôt que de donner un avis sérieux sur des comptes et une modification budgétaire qui tiennent la route grâce à notre travail et la nouvelle politique de gestion.

Nous sommes entrés dans cette législature avec l'annonce de la fermeture définitive des papeteries et une importante restructuration sociale et financière pour NLMK. Cet avenir incertain nous a obligé de prendre certaines décisions afin de pouvoir espérer maintenir les services habituels pour nos citoyens.

Nous n'avons pas que relevé modérément la taxe sur l'IPP, mais nous avons surtout relevé nos manches pour diminuer les frais et rechercher des subsides pour tous nos projets en impliquant l'ensemble du personnel communal pour un objectif « payant » puisque nous avons dégagé en 2 ans un boni cumulé de 3.500.000 € dont seuls 107.000 € proviennent de la hausse de la contribution de nos concitoyens. Nous mettons de l'argent en réserve pour faire face à de futures difficul-

tés. C'est probablement cette réussite, cette nouvelle manière de gérer en bon père de famille qui dérange l'opposition.

A quoi doit et va servir ce boni ?

Après un travail énorme déjà accompli pour notre égouttage, les priorités sont :

- de recréer des infrastructures pour un meilleur accueil à nos concitoyens et particulièrement aux plus faibles dont les personnes à mobilité réduite (Centre administratif, bibliothèque, maisons rurales (Haut-Ittre et Fauquez)) ainsi que d'assurer à notre personnel de bonnes conditions de travail.

- Finaliser les digues de protection contre les inondations et améliorer nos routes.

- d'améliorer l'offre sportive et créer des logements adaptés et abordables pour les jeunes.

- D'accorder une attention toujours grandissante à notre politique en faveur du climat et des économies d'énergie. La minorité essaye de faire croire le contraire et le projet d'extension du Centre administratif en est un bel exemple frappant ! Nous réalisons bon nombre de mesures en matière d'économies d'énergie et nous en réaliserons encore au niveau de l'isolation, de la pose future de

panneaux photovoltaïques, ... Pour rappel également, le projet en l'état, est conçu pour servir tant à la commune qu'au CPAS en vue de renforcer les synergies entre les deux services publics ; synergies indispensables pour l'efficacité des services à rendre aux citoyens, pour réduire les frais de personnel, et le fonctionnement et préparer une gestion future qui se doit performante.

- de préparer notre commune à une reconversion économique en utilisant les sites actuels (Papeteries, incinérateur, terrains appartenant à la Région, développement d'un tourisme doux et de la culture).

- Continuer notre gestion responsable, solidaire, vis-à-vis de nos concitoyens les plus faibles et les plus durement touchés par la crise lors de cette pandémie. Cette gestion est appréciée par l'immense majorité de nos concitoyens

Pour survivre et notamment en politique, il n'y a pour certains qu'un procédé : faire de la désinformation. La minorité du Conseil l'a bien compris en présentant des chiffres biaisés et ne tenant pas compte des subsides obtenus, en diffusant des informations fausses auprès du citoyen notamment

concernant le prétendu 'abandon' du projet de la ZEC de Gaesbecq qui n'est autre qu'un report d'inscription budgétaire en raison de sa réalisation qui n'interviendra qu'en 2022. (Pour rappel, nous devons attendre les adjudications pour pouvoir inscrire les montants corrects à notre budget).

Prétendre que le citoyen est abandonné, c'est jouer avec la sécurité des habitants du centre d'Ittre jusqu'au canal qui ne méritent pas d'être pris en otage par un jeu politique dangereux.

La situation a pourtant bien été expliquée au conseil communal. Par respect envers vous, nous devons rétablir la vérité !

Pour notre part, nous n'entrerons pas dans la polémique mais nous continuerons notre chemin en préparant l'avenir de notre commune dans la sérénité, avec une gestion rigoureuse grâce bien entendu à une contribution de nos concitoyens qui rappelons-le quand même est en dessous de la moyenne de la Région wallonne. La population pourra nous juger en temps opportun sur notre travail et nos actes.

**Pour EPI Christian Fayt  
Pour le MR Pascal Henry**



## EXPRESSION POLITIQUE IC

### ABANDON DES GRANDS PROJETS DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS PAR LE COLLÈGE COMMUNAL ?

Ce 25 mai 2021, le Conseil communal s'est penché sur la première modification budgétaire (MB) 2021. Dans sa partie extraordinaire, le Collège y présente les grands projets qu'il a décidé de mettre en œuvre en 2021. Certains de ces projets étaient déjà d'actualité en 2020 ou depuis plus longtemps mais doivent figurer à nouveau dans la MB si leur état d'avancement n'est pas suffisant.

L'extension du centre administratif dans le bâtiment de l'ancienne poste faisait partie du budget initial. Chacun sait ce que le groupe IC pense de ce projet. Nous n'y reviendrons pas.

En 2021, le Collège a décidé de mettre en œuvre l'agrandissement de l'école communale (650 000 EUR), la maison rurale de Haut-Ittre (700 000 EUR) et sa chaudière à biomasse (75 000 EUR), l'égouttage de la rue de Thibermont (270 000 EUR), une piste cyclable à Virginal (141 000 EUR). Beau programme. Intéressant et très ambitieux.

Quelques projets prévus de longue date sont reportés voire abandonnés.

C'est le cas des ZEC (Zone d'Expansion de Cruces, anciennement appelée ZIT) destinées à retenir l'eau en dehors des

lieux d'habitations en cas d'inondation. Un dossier pour lequel le Collège précédent s'est battu durant des années pour l'accélérer. Un projet largement subsidié par l'Europe et la Province du Brabant wallon. Un dossier emblématique pour notre village. Une priorité absolue pour de nombreux habitants du centre de Ittre et qui devrait aussi l'être pour chaque membre du Collège communal.

« Abandon provisoire » !

Alors que le boni du compte 2020 est inégalé par son ampleur : 2 660 000 EUR et que les sommes mises en réserve pour les projets extraordinaires auraient permis de maintenir ce dossier largement prioritaire par rapport à tous les autres.

La majorité communale vous dira que ce n'est qu'un report et que le projet va très vite réapparaître.

Il ne faut jamais oublier que seules les décisions du conseil communal sont valables. Tout le reste n'est que vagues promesses. Et visiblement la défense de notre village contre les inondations ne fait plus partie des priorités de la majorité PS/MR en place.

**>Pour le groupe IC, Ferdinand Jolly**



## EXPRESSION POLITIQUE PACTE

### « POUR ENCORE MIEUX VOUS INFORMER » BRÈVES DE ... TERRASSE (ENFIN !)

*L'année budgétaire communale se poursuit en fanfare : les comptes annuels 2020 dégagent un boni budgétaire net de plus de 2.000.000 €, c'est un gage de bonne gestion, non ?*

C'est vrai qu'en pleine période de Covid, c'est réjouissant mais aussi interpellant. Comment expliquer près de 1.000.000 € de crédit sans utilisation ? Par exemple, +/- 400.000 € en frais de fonctionnement non consommés. Est-ce cela un budget « vérité » ? Quelle justification sociale pour engranger 1.025.000 € d'impôts et de taxes en recettes supplémentaires ? Par exemple, en moyenne par an depuis 2019, 500.000 € d'impôt en plus sur nos revenus.

*Pourtant avant les élections, la majorité PS/MR avait annoncé qu'il n'y aurait pas de taxes, ni d'impôts supplémentaires d'ici 2026. Que s'est-il passé ? La pandémie ?*

Absolument pas. Les comptes annuels 2020 montrent que non seulement les subventions provinciales et régionales liées à la lutte contre le Covid n'ont pas pu toutes trouver de bénéficiaires mais qu'en outre, des dépenses ont diminué. Par exemple, moins d'activités, c'est moins de personnel occupé (+/-150.000 €) et moins de frais de fonctionnement (+/-400.000 €).

*Ce qui veut dire que la majorité (PS et MR) ne respecte pas sa promesse électorale de 2018 ?*

Effectivement. Entre 2019 et 2020, PS et MR ont non seulement supprimé des subventions aux particuliers (suppression des chèques pouvoir d'achat, des primes prévention inondations,

des jetons de présence aux sein des conseils consultatifs) et augmenté des redevances de services communaux (augmentation du tarif des garderies ou de l'extrascolaire ou des repas à l'école) mais, encore et non des moindres, ils ont fait passer le taux de la taxe sur les revenus de 6,5 % à 7,9 %. Promesses tenues ?

*O.K. Mais cette majorité investit dans des projets utiles pour la population comme l'extension de la maison communale, un retour de la bibliothèque d'Ittre au centre du village, une maison rurale à Haut-Ittre, ...*

Projets utiles certainement ! Mais à quel prix ? Au moins 750.000 € pour la maison communale, sans consultation citoyenne, avec un déficit significatif d'isolation thermique et au détriment d'autres solutions utilisables sans délai et accessibles de plain-pied. Au moins 700.000 € pour la maison rurale de Haut-Ittre mais avec 176 M2 de locaux administratifs sans affectation définie à ce jour. Au moins 600.000 € pour délocaliser la bibliothèque d'Ittre. Le tout en contravention avec le règlement de la comptabilité communale qui impose d'inclure au budget les frais supplémentaires d'établissement, de personnel, de fonctionnement et d'entretien qu'engendrent toujours ces lourds investissements.

« Et tout cela pour 3 € par habitant et par an », dixit le Bourgmestre, dans son éditorial du bulletin communal ? A décortiquer lors de prochaines « brèves ... de comptoir » ?

**>Pour le groupe PACTE, Claude Debrulle**



## AVIS À LA POPULATION

Conformément au Chapitre II du Titre III du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation consacré aux funérailles et sépultures, la commune, doit dans le cadre d'une gestion du cimetière communal d'Ittre, répertorier les gestionnaires de chaque concession.

Les citoyens sont invités à communiquer les nouveaux ayants droit en se manifestant:

- soit par téléphone au 067/79.43.25,
- soit par mail via [population@ittre.be](mailto:population@ittre.be)
- soit en complétant le formulaire en ligne sur le site de la commune.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.



## N'oubliez pas de renouveler la Kids-ID de votre(s) enfant(s)

La Kids-ID n'est pas un document obligatoire en Belgique. Toutefois, si vous prévoyez de partir en voyage à l'étranger (Union européenne et certains pays non européens), la Kids-ID est nécessaire.

Il est donc important de faire les démarches utiles dans les temps afin d'éviter une procédure en urgence qui peut s'avérer coûteuse.

### Ce qu'il faut savoir :

- Le délai d'obtention d'une Kids-ID est d'environ 2 semaines
- Le coût de confection d'une Kids-ID est de 8,60€
- Une photo d'identité récente (moins de 6 mois) de l'enfant devra être fournie
- La présence de l'enfant est obligatoire lors de la demande de carte

Pour plus d'informations sur la Kids-ID, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet du SPF Intérieur: <https://www.ibz.rn.fgov.be/fr/documents-didentite/kids-id/faq/>



## LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



**Christian FAYT**, BOURGMESTRE  
0473/78 32 68 - [c.fayt@ittre.be](mailto:c.fayt@ittre.be)

**Pascal HENRY**, 1<sup>ER</sup> ÉCHEVIN  
0471/91 01 61 - [p.henry@ittre.be](mailto:p.henry@ittre.be)

**Fabienne MOLLAERT**, 2<sup>ÈME</sup> ÉCHEVINE  
0474/23 12 64 - [f.mollaert@ittre.be](mailto:f.mollaert@ittre.be)

**Lindsay GOREZ**, 3<sup>ÈME</sup> ÉCHEVINE  
0496/34 50 63 - [l.gorez@ittre.be](mailto:l.gorez@ittre.be)

**Jacques WAUTIER**, 4<sup>ÈME</sup> ÉCHEVIN  
0470/37 09 30 - [j.wautier@ittre.be](mailto:j.wautier@ittre.be)

**Françoise PEETERBROECK**,  
Présidente du CPAS  
0476/98 20 61 - [f.peeterbroeck@ittre.be](mailto:f.peeterbroeck@ittre.be)

**Carole SPAUTE**, Directrice générale

## LE E-GUICHET

à votre service  
24H/24 & 7J/7



## ÉTAT CIVIL : DU 22/04/2021/2020 AU 27/05/2021

Suite à l'entrée en vigueur de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 067/79.43.25 ou via [population@ittre.be](mailto:population@ittre.be).

## NAISSANCES

**SULMON LUCIE** née le 30/01/2021  
**CHODOIR ROMEO** né le 21/03/2021  
**MIOR VALENTIN** né le 30/03/2021  
**DJOUAD MAHY SOAN** né le 10/04/2021  
**ROBBE ZÉLIE** née le 14/04/2021

## MARIAGES

**VENTI DARIO** et **DEL POPOLO CUGNISI AURÉLIE**  
le 12/05/2021  
**GLADYSH ROMAN** et **FIGUREK ANDRIANA**  
le 15/05/2021  
**MATHIEU MICHAËL** et **DEFRECHEUX CÉLINE**  
le 22/05/2021  
**DERIDDER KEVIN** et **MALSCHALCK MARJORIE**  
le 22/05/2021

## DÉCÈS

**VERMAELEN JACQUELINE** (18/10/1936 – 19/04/2021)  
**DEDONDER CHRISTIAN** (16/02/1943 – 22/04/2021)  
**FORTON JEAN-PAUL** (25/03/1944 – 22/04/2021)  
**ETIENNE JOSEPH** (07/02/1939 – 23/04/2021)  
**BONAVENTURE LUC** (02/08/1961 – 25/04/2021)  
**OLISLAGERS YVAN** (23/04/1942 – 27/04/2021)  
**BARBIER ROLAND** (21/11/1948 – 30/04/2021)  
**DE LOORE NADINE** (19/07/1954 – 28/04/2021)  
**ALGOËT JACQUELINE** (14/12/1936 – 10/05/2021)  
**WASNAIRE HENRIETTE** (01/10/1928 – 12/05/2021)  
**WASNAIRE MARIE-JEANNE** (06/12/1937 – 15/05/2021)

## PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL :

**22 JUIN 2021**

**À 19 HEURES**

**EN VISIO-CONFÉRENCE**

Retransmission en direct  
sur la page facebook communale.  
Lien au départ du site internet communal.

## Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Le Collège communal**

Coordination et mise en page : **Frédérique Joris**

Impression : **Rosset**